

2018

BULLETIN MUNICIPAL



VIVRE A MIZERIEUX

Invitation Vœux de la Municipalité

*Nous avons le plaisir de vous inviter
aux vœux de la municipalité
Vendredi 4 janvier 2019 à 19 heures
Salle du Chevalard
Et pour clôturer, le traditionnel verre de
l'amitié vous sera offert.*

L'équipe municipale



Bonnes Fêtes

Sommaire:

- | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| 1. Vivre à Mizérieux | 12. La création... | 25. ... Et ses manifestations |
| 2. Invitation Vœux Municipalité | 13. ... du réseau d'assainissement | 26. FNACA |
| 3. Mot du Maire | 14. Etat Civil | 27. Cent ans |
| 4. Contacts | 15. Hommage | 28. Club du 3 ^{ème} âge |
| 5. Tarifs Communaux | 16. Com Com | 29. C.C.A.S |
| 6. Conseil Municipal du 9 février | 17. Forez-Est | 30. La Cantate du Triolet |
| 7. Conseil Municipal du 3 avril | 18. Le civisme | 31. Les Conscrits |
| 8. Conseil Municipal du 29 juin | 19. L'eau | 32. Comité des Fêtes |
| 9. Conseil Municipal du 13 septembre | 20. Les Modes de garde pour enfants | 33. Calendrier Manifestations 2019 |
| 10. Conseil municipal du 16 novembre | 21. ADMR / Maison d'Accueil | 34. Recensement 2019 |
| 11. Budget | 22. RPI ... | 35. Plan Commune jeu |
| | 23. ... Et services | |
| | 24. Sou des Ecoles... | |



L'évènement majeur de cette fin d'année 2018 sera sans nul doute le centenaire du 11 novembre 1918.

Il est indispensable de se souvenir, de transmettre aux jeunes générations pour que l'histoire ne se renouvelle pas, de cultiver notre humanisme qui sauve les hommes de toutes les horreurs possible. Ne disait-on pas de la grande guerre qu'elle était la »der des der«. Des millions de morts, des milliers de mutilés, tous jeunes, morts à la fleur de l'âge. Des milliers de familles, dans un chagrin inconsolable, ont donné leur vie aux combats.

A cet effet, je veux remercier nos enfants de l'Ecole Nervieux-Mizérieux qui ont fait d'importantes recherches et rédigé un bel ouvrage retraçant cette période difficile de notre vie, pour nos 2 communes.

Pour notre commune, cette année n'a pas été exceptionnelle, certes l'investissement s'est porté sur la voirie (réfection d'une partie du chemin des Vernes mais aussi la création du stationnement devant la Mairie. Avec les deux vols subis durant l'été, la restauration des chéneaux et l'acquisition de petits matériels d'espaces verts ont dû être réalisés par nécessité.

Tout au long de cette année, le Conseil Municipal, a dû s'employer à modifier et à adapter notre projet du réseau assainissement de la Roche qui fait aujourd'hui l'objet d'une aide de l'agence de l'eau Loire Bretagne s'ajoutant à celle du Département (les travaux débiteront début janvier).



Au vœux du Maire, du Conseil Municipal et du personnel communal, tous les habitants de Mizérieux sont cordialement invités, le vendredi 4 janvier à 19h à la Salle du Chevalard pour partager le verre du nouvel an.

C'est un moment convivial pour faire connaissance et bien sûr les nouveaux habitants seront les bienvenus.

Que 2019 continue à être bénéfique pour chacun d'entre nous mais aussi aux associations qui œuvrent toute l'année pour que vive notre Village. Elles représentent pour la commune et les alentours, du travail, la sante... et le bonheur.

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2019 à toutes et tous.

Marcel Geay

La municipalité tient à remercier son personnel,
Denise, Marie et Lucien
pour leur travail et leur souhaiter tous ses vœux pour l'année 2019

Mairie

71, rue du Chevalard 42110 Mizérieux

Heures d'ouverture au public :

Mardi 10h à 17h30

Vendredi 10h à 17h30

Tél/Fax : 04 77 27 23 72

Email: mairie.mizerieux42@wanadoo.fr



Pour tous ces documents administratifs
Allez sur le site : www.service-public.fr

Infos pratiques

 PAPIERS - CITOYENNETÉ État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité...	 FAMILLE Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité...	 SOCIAL - SANTÉ Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées...	 TRAVAIL CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai...	 LOGEMENT Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail...
 TRANSPORTS Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...	 ARGENT Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement...	 JUSTICE Casier judiciaire, Plainte, Aide juridictionnelle, Saisie...	 ÉTRANGER Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial...	 LOISIRS Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser...

ADMR: 34, route de Roanne 42510 Balbigny 04.77.28.18.54 sadavid@balbigny.admr.fede42.org

Comité des Fêtes: Co-Présidentes Caroline Diard et Véronique Darfeuille Facebook c. des fêtes Mizérieux

CCAS: Président Marcel Geay

Cantate du triolet: Président Bernard Maréchal

Club du 3^{ème} âge: Président Jean Jacques Briel

Com-Com Forez Est: www.forez-est.com

Correspondant de Presse: René Souzy Nervieux

Déchèterie: ZA Bois vert 42110 Epercieux-Saint-Paul 04.77.28.20.52

Fnaca: Président Jean Orel

Micro crèche: Aline Bosco 04.77.27.20.65 Quandjeseraigrand-nervieux@orange.fr

Relais A. maternelles: C. Dachaux et C. Merley 04.77.28.18.73 Ram1@balbignype.fede42.admr.org

Résidence Les Thuyas: 04.77.28.12.65 agnes.kowynia@gmail.com

RPI Nervieux / Mizérieux: Directeur Jean-Luc Venet

Sou des Ecoles: Présidente Marie-Pierre Metton soudesecolesnervieux.wix.com/sounervieuxmizerieux



Tarifs communaux



SERVICES PUBLICS

Cantine / Enfant régulier

Garderie: la carte

Etude:

4,00€

31€/mois 1,75€/h

36€/an

CONCESSION CIMETIERE

Perpétuelle

Cinquantenaire

140,00€ / m2

70,00€/m2



ASSAINISSEMENT

Forfait

Consommation

Pour les personnes en dessous du seuil des 35m3/personne

❖Nombre de m3 appliqué d'office/adulte

65,00€

0,88€/m3

40m3

20m3

❖Nombre de m3 appliqué d'office/enfant

Taxe pollution

0,18€/m3

Participation raccordement au réseau

2500,00€



URBANISME Taxe d'aménagement

3%

DIVAGATION CHIEN Taxe

100€

DÉPÔT SAUVAGE Taxe

150€

SALLE COMMUNALE (30 personnes)

Week-end et jours fériés

Associations locales

Participation chauffage du 1/10 au 30/4

100,00€

Gratuit

20,00€



5 GRANDE SALLE DU CHEVALARD(180 personnes)

Habitants de la commune

Hors commune

Associations locales / RPI

350,00€

700,00€

Gratuit

PETITE SALLE DU CHEVALARD(50 personnes)

Habitants de la commune

Hors commune

Associations locales / RPI

Forfait nettoyage salle en option

Forfait nettoyage Associations

250,00€

400,00€

Gratuit

120,00€

50,00€



GÎTE COMMUNAL

Habitants de la commune chambre 2/4 personnes

Hors commune 2 personnes/4 personnes

25,00€

35,00€/40,00€

Présents : MT Dosson, F Poyet Tissot, C Esparvier, M Geay, Y Charliot, C Vachez, L Thomas, R Duchez
Absents excusés pouvoirs donner à Monsieur Geay : Y Lionard, D Burelier

APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

APPROBATION DE LA SEMAINE A 4 JOURS AU RPI

Monsieur le Maire donne rapport des réunions de parents d'élèves, et de l'enquête réalisée auprès des parents du RPI. Sur 100 familles, 90 ont répondu, dont 68 en faveur de la semaine à 4 jours. Le vote comprenant les municipalités, les enseignants et les parents d'élèves ont obtenu 9 voix sur 15 pour la semaine à 4 jours.

Nouveaux horaires prévus : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8H45/11H45 13H15/16H15.

Monsieur le Maire présente la délibération sur l'organisation de la semaine à 4 jours pour la rentrée 2018, et propose la demande de dérogation du RPI Nervieux / Mizérieux auprès de l'académie.

ORGANISATION IMPLANTATION DES PANNEAUX DE RUES SUITE A L'ADRESSAGE

Comme prévu dans le contrat avec la poste, Monsieur le Maire présente le courrier et la remise commentée distribués par les services de la poste aux habitants, semaine 10 et 11.

Il propose de planifier les samedis 10 et 17 mars, pour la pose des panneaux de rue avec l'équipe municipale.

POINT SUR LES TRAVAUX DU HANGAR VERS L'EGLISE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la réfection de la toiture du hangar vers l'église est terminée, et propose la rénovation du porche ainsi que l'aménagement du sol.

POINT SUR LE PROJET ASSAINISSEMENT DE LA ROCHE

Monsieur le Maire annonce au CM qu'une subvention de 135000,00€ est accordée par le conseil départemental, pour la réalisation du réseau d'assainissement de la Roche. Il présente un nouveau plan réalisé par le cabinet ICA, conforme à la demande de l'agence de l'eau, afin de déposer un dossier et de bénéficier d'un financement supplémentaire.



QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire Propose:

- Le changement des 4 portes d'entrées de l'ancienne Mairie.

Réalise un devis de l'entreprise Comptoir des menuiseries à Epercieux-St-Paul pour 4 portes en aluminium, d'un montant de 9830,00 € HT.

Adresse auprès de la COMCOM Forest Est,

une demande de financement dans le cadre d'une aide destinée à l'économie d'énergie

- L'entretien des roseaux de la station d'assainissement/

Réalise un devis de l'entreprise Oasure de Saint-Just-St- Rambert pour le taillage des roseaux pour un montant de 1100,00€ HT. Et de 550,00€ pour enlever les fanes.

Le conseil municipal propose d'attendre 2 ans d'implantation des roseaux et de reporter le taillage en novembre 2018.

- De prolonger la convention du contrat avec le Siel pour l'entretien de l'éclairage public, d'une durée de 6 ans, une maintenance simplifiée pour un montant de 4500,00€ par an.

Après délibération le CM valide cette proposition.

- La remise en place d'un lampadaire au carrefour à l'entrée du village.
- Le nivelage d'une partie du terrain de loisirs, la réalisation d'une tranchée de récupération des eaux pluviales.
- La mutualisation avec la(les) commune(s) voisine(s) pour l'achat d'un aspirateur à feuilles.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2018

Présents: MT Dosson, F Poyet Tissot, M Geay, Y Lionard, Y Charliot, C Vachez, L Thomas, R Duchez.
Absent excusé pouvoirs donner à Monsieur Geay : D Burelier. Absente excusée: C Esparvier,

APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Après délibération, le conseil municipal approuve le compte administratif 2017

VOTE DES TAXES:

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes pour 2018

TH: 4.95% TFB: 6,22% TFNB: 21,97%

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget prévisionnel 2018

APPROBATION ECLAIRAGE CARREFOUR ENTREE BOURG

Monsieur le Maire propose un devis du SIEL pour un montant de 3 049€HT ,
pour l'installation d'un lampadaire à led, à l'entrée du village.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

APPROBATION POUR MISE EN PLACE D'UNE AIDE DIRECTE AUX COMMERCANTS, ARTISANS ET SERVICES AVEC POINT DE VENTE

Afin de dynamiser l'artisanat et le commerce, la Région propose un co-financement, avec la COM COM et les communes. Monsieur le Maire présente une convention pour la mise en place d'une aide de 500€ allant jusqu'à 2000€, pour un investissement de 5000€ à 20000€.

Pour 2€ cofinancés par la région, la ComCom cofinance 1€,
seulement si la commune concernée participe également à hauteur de 1€.

Le Conseil Municipal accepte cette convention.

APPROBATION GROUPEMENT DE COMMANDES QUANT À LA MISE EN ŒUVRE D'UN MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Sur proposition de la CCFE , Monsieur le Maire présente une convention pour un groupement de commandes concernant les travaux de voirie sur les communes.

Le CM valide cette proposition, excepté l'entretien et curage des fossés.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose au CM:

- une participation financière à hauteur de 30% d'un montant de 2450€HT, pour la commande à distance de l'éclairage du terrain de foot, consacré à l'atterrissage d'un hélicoptère.
- le changement de fournisseur de gaz pour une durée de 5 ans, avec l'implantation par l'entreprise Vitogaz , de 2 nouveaux réservoirs, la redevance annuelle, pour un montant de 625€HT la tonne de propane.
- un devis de l'Entreprise Duchez, pour la réalisation d'une tranchée, un entretien de l'espace loisirs et le curage de certains fossés, pour un montant de 2592€HT

Monsieur le Maire informe le CM :

- d'une pétition des médecins du CHForez.
- de l'achat d'une taille haie d'un montant de 360 € TTC
- d'une proposition de l'Entreprise l'Etoile de Néronde, de feu d'artifice pour la fête du village pour un montant de 1 510,50€HT
- d'un éventuel projet d'Installation d'éolienne
- du courrier de Monsieur Trompette

ALAN GODON



Depuis fin 2017, pour le haut de Mizérieux notre nouveau facteur
vous avez fait sa connaissance lors de son passage pour le
traditionnel calendrier.

Présents: MT Dosson, C Esparvier, M Geay, Y Lionard, Y Charliot, C Vachez, L Thomas, R Duchez, D Burelier
Absente excusée: F Poyet Tissot

APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION

COMPTE RENDU MARCHE DE VOIRIE FOREZ EST

Le Conseil prend connaissance de l'appel d'offre lancé par CCFE (groupement de commande pour travaux de voirie).
L'entreprise retenue est EIFFAGE.

POINT SUR TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE 2018

L'Entreprise EIFFAGE ayant produit deux devis successifs, le dernier est retenu pour un montant total de 40 196.05€ HT.
Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le montant de la subvention obtenue par le Département pour ces travaux qui s'élève à 16 000€ HT.

TRAVAUX « PONTON ENTREE BOURG »

Le CM prend connaissance des petits travaux complémentaires de voirie effectués par l'Entreprise DUCHEZ ROMAIN.



POINT SUR L'AVANCEMENT DOSSIER EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT « LA ROCHE »

Monsieur le Maire informe qu'une autre demande d'aide a été transmise à l'Agence de l'Eau, répondant aux conditions attendues (soit moins de 40m de linéaire par branchement) pour pouvoir obtenir éventuellement une subvention.
Il informe que l'Agence de l'eau demande de lancer l'appel d'offres.

POINT SUR LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LES MESANGES

Suite à une demande d'informations et après délibération, le Conseil Municipal se positionne sur le devenir de la voirie du Lotissement les Mésanges.

INSCRIPTION EQUIPE « PETANQUE DES ELUS » CHAMBOEUF 1^{ER} SEPTEMBRE 2018

Monsieur le Maire rappelle la date et lieu du concours de Pétanque des Elus de l'Arrondissement de Montbrison. Après réflexion, Le CM décide d'inscrire une équipe.

DIVERS

Le Conseil Municipal:

PREND ACTE du courrier du Préfet portant sur la divagation des animaux.

PREND ACTE que le corps de chauffe de la chaudière au gaz de la mairie est à changer.

DELIBERE sur le dossier des personnes en situation irrécouvrable.

PREND CONNAISSANCE du montant de l'attribution de compensation attribué par la CCFE.

Celui-ci reste inchangé par rapport à 2017 (77 000€),

il sera ajouté d'une enveloppe au titre de la voirie d'un montant de 11 615€.

PROPOSE de solliciter le Département pour déplacer le panneau de limitation de vitesse 70km/h afin que ce dernier intègre le carrefour d'entrée du village (accès au Boug) côté Nervieux.

PREND CONNAISSANCE de quelques informations sur FOREZ EST et notamment les futures ouvertures de la déchèterie.

PREND CONNAISSANCE du nouveau régime indemnitaire qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique Territoriale à compter du 1er janvier 2016.

DECIDE d'instaurer le régime indemnitaire (RIFSEEP) tenant compte des fonctions, des suggestions, de l'expertise et de l'engagement professionnel applicable aux cadres d'emplois décrits ci-dessus (stagiaires, titulaires et contractuels), versé selon les modalités définies. A noter que l'autorité territoriale fixera, par arrêtés individuels, le coefficient afférent à chaque composante du RIFSEEP et les montants correspondants. Il est également à noter que le décret n°2015-513 du 20 mai 2015 précise que lors de la transition vers le RIFSEEP, chaque agent bénéficie du maintien de son niveau mensuel de régime indemnitaire.

Présents: F Poyet ,C Esparvier ,M Geay, Y Charliot, C Vachez, L Thomas, D Burelier, R Duchez

Absents excusés: MT Dosson, Y Lionard

APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

POINT SUR LA GESTION DE LA SALLE DU CHEVALARD

Pour le fonctionnement de la salle du Chevalard jusqu'en fin d'année,

La réservation se fait en Mairie auprès de la secrétaire,

La remise des clefs le jeudi soir, et l'état des lieux le lundi soir auprès de Laurent Thomas ou David Burelier.

POINT SUR LES DIFFÉRENTS VOLS SUR BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mr le Maire informe le conseil municipal d'un dépôt de plainte suite aux vols de cheneaux sur le bâtiment de Saint -Fortunat et du matériel d'entretien dans le dépôt de l'employé municipal.

DEVIS DE RÉPARATION SUR LES BÂTIMENTS SINISTRÉS SUITE AUX VOLS

Mr le Maire propose les devis déposés aux assurances:

Pour la réparation des cheneaux un montant de 2041,20€ TTC auprès de l'entreprise Vial de Sainte- Colombe.

Pour le matériel, nettoyeur, souffleur, tondeuse, une valeur de 4000€ TTC auprès de l'entreprise Ponchon Feurs.

APPEL D'OFFRES EN COURS «EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT LA ROCHE »

Le Conseil Municipal prend connaissance du dépôt ce mardi 18 septembre de l'appel d'offre pour les travaux du réseau, de l'ouverture des plis le samedi 20 octobre.

Une subvention de 53000€ est accordée par l'agence de l'eau.

QUESTIONS DIVERSES:

Monsieur le Maire propose:

- Une visite à la commission voirie, pour les travaux effectués aux lotissements les mésanges, évaluer les fossés nécessitant un curage, la poursuite du « nettoyage » du terrain au futur espace loisirs.

Le conseil municipal est informé:

- Du rapport de la CLECT du 12 juin 2018, sur les conséquences financières restituées aux 42 communes de Forez- Est. Après délibération le conseil Municipal valide ce rapport.

- D'une délibération pour nommer la secrétaire en qualité de régisseur pour la salle du Chevalard et lui allouer une indemnité compte tenu de ses responsabilités. Le CM accepte cette délibération.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2018

Présents : F Poyet ,C Esparvier ,M Geay, Y Charliot, C Vachez, L Thomas, Y Lionard, R Duchez
Absents : MT Dosson, D Burelier (pouvoir donné à M.Geay)

APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION:

APPROBATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE: TRAVAUX EXTENSION RÉSEAU « LA ROCHE »

Après l'analyse de Monsieur BUJARD du cabinet ICA, monsieur le Maire présente l'entreprise Eurovia, retenue par la commission pour la création du réseau, pour un montant de 239 996,90€

Après délibération le conseil municipal valide le marché.

Les travaux débuteront mi- Janvier pour une durée de 15 semaines.

TARIFS COMMUNAUX:

Monsieur le Maire propose quelques augmentations pour les tarifs 2019.

En prévision de la création d'un jardin du souvenir au cimetière:

la concession perpétuelle est de 140,00€/m2.

la concession cinquantenaire est de 70,00€/m2.

Le forfait assainissement passe à 65,00€.

Pour les personnes en dessous du seuil de : 40m3/ adulte appliqué d'office et 20m3/ enfant appliqué d'office.

DÉLIMITATION ÉCLAIRAGE PUBLIC MAINTENANCE SIMPLIFIÉE:

Monsieur le Maire présente l'adhésion à la compétence optionnelle de l'éclairage public qui arrive à échéance fin 2018.

Le SIEL territoire Énergie propose une convention pour une durée de 6 ans, pour une maintenance simplifiée comprenant les contrôles, le nettoyage 1/ an des 76 lampes...

Le coût de l'éclairage public est de 4 500,00€/an. Le C M valide cette proposition.

DIVERS:

Monsieur le Maire propose au CM:

- le marquage au sol des lignes blanches des stops de la commune.
- une information avec les habitants du lotissement les mésanges, sur la reprise de la voirie et l'éclairage public.
- de nommer une personne pour le recensement 2019 de la commune, début janvier.

le CM propose plusieurs personnes. Mme TALICHET accepte cette mission.

Le Conseil municipal est informé de:

- l'évolution du nettoyage du terrain de loisirs : la mise en place d'un avaloir, la pose de drain pour assainir le terrain, le faillage des arbres. Une visite des lieux est organisée le 9 décembre.
- la proposition du CCAS pour le legs LAFFAY.
- la candidature de Nathalie MAISONHAUTE a été retenue pour un montant de 600,00€.
- l'achat d'un nettoyeur haute pression pour un montant de 1 732,00€.
- la visite d'un expert suite aux différents vols sur la commune (en attente d'attribution de dédommagement).
- la visite de Monsieur FOUGERE de la MAGE pour le contrôle et les mesures de la station. L'entretien est satisfaisant.
- des remerciements de la FNACA pour leur subvention allouée.
- des différents travaux d'entretien dans la salle du Chevalard par l'entreprise PERIER.

Le Conseil municipal valide:

- le rapport d'activité 2017 de Forez Est.
- La convention de mise à disposition par Le Syndicat du Barrage de Villerest pour la commune de 2 personnes/3 jours soit pour l'année 42h.



COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET COMMUNE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES REELLES	51 006.45 €	217 701.26 €
DEPENSES REELLES	-54 637.22 €	-206 512.01 €
RESULTAT EXERCICE	-3 630.77 €	11 189.25 €
REPORT N-1	-9 612.50 €	147 785.35 €
REPORT BP N+1	-13 243.27 €	158 974.60 €
RAR RI	10 517.00 €	0.00 €
RAR DI	-27 280.00 €	0.00 €
Affectation	-30 006.27 €	-30 006.27 €
REPORT BP N+1		128 968.33 €

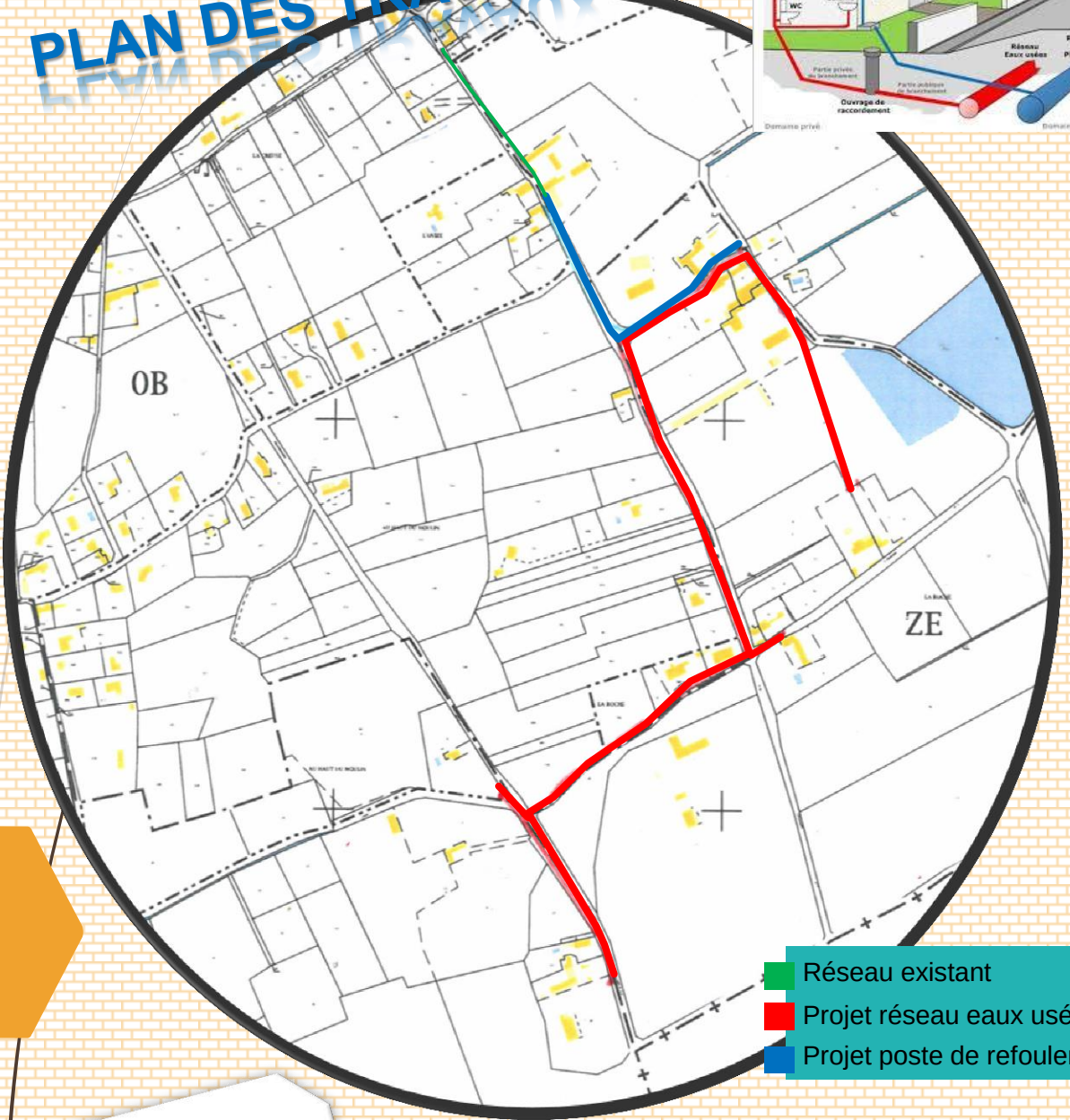
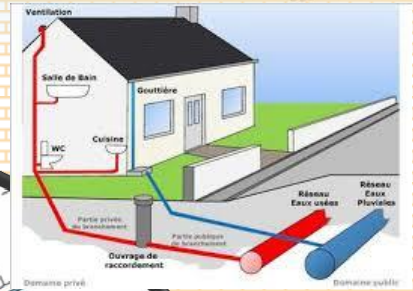
BUDGET ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES REELLES	361 025.08 €	44 407.73 €
DEPENSES REELLES	-11 004.50 €	-22 852.70 €
RESULTAT EXERCICE	350 020.58 €	21 555.03 €
REPORT N-1	-353 958.47 €	4 639.62 €
REPORT BP N+1	-3 937.89 €	26 194.65 €
RAR RI	105 600.00 €	0.00 €
RAR DI	0.00 €	0.00 €
Affectation		
REPORT BP N+1		26 194.65 €

BUDGET PRIMITIF 2018	COMMUNE		ASSAINISSEMENT	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
REPORT	0.00 €	128 968.00 €	0.00 €	26 194.00 €
AFFECTATION	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RAR	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
VOTES	342 237.00 €	213 269.00 €	54 280.00 €	28 086.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	342 237.00 €	342 237.00 €	54 280.00 €	54 280.00 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
REPORT	13 244.00 €	0.00 €	3 938.00 €	0.00 €
AFFECTATION	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RAR	27 280.00 €	10 517.00 €	0.00 €	105 600.00 €
VOTES	142 536.00 €	172 543.00 €	325 956.00 €	224 294.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	183 060.00 €	183 060.00 €	329 894.00 €	329 894.00 €



La création...

PLAN DES TRAVAUX



- Réseau existant
- Projet réseau eaux usées
- Projet poste de refoulement



Les travaux sont prévus à compter de mi-janvier



...du réseau d'assainissement

PLAN DE FINANCEMENT

ENTREPRISE RETENUE PAR DELIBERATION DU 16 NOVEMBRE 2018	EUROVIA LMTP
TRANCHE 1	8 semaines
CANALISATIONS	
1-Travaux préparatoires	9 581.00 €
2-Tranchées et terrassement	72 051.10 €
3- Fourniture et pose de canalisations	18 728.00 €
4- Ouvrages annexes préfabriqués ou non	16 670.00 €
5- Réfections de chaussées	33 507.00 €
6-Dossier de recolement	500.00 €
TOTAL HT	151 037.10 €
POSTE DE REFOULEMENT	
1-Travaux préparatoires	3 495.00 €
2- Poste de refoulement	28 500.00 €
3-Aménagement divers	1 610.00 €
TOTAL HT	33 605.00 €
TOTAL HT TRANCHE 1	184 642.10 €
TRANCHE 2	7 semaines
1-Travaux préparatoires	4 340.00 €
2-Tranchées et terrassement	26 503.80 €
3- Fourniture et pose de canalisations	9 760.00 €
4- Ouvrages annexes préfabriqués ou non	6 880.00 €
5- Réfections de chaussées	7 371.00 €
6-Dossier de récolement	500.00 €
TOTAL HT TRANCHE 2	55 354.80 €
TOTAL HT TRANCHE 1 + TRANCHE 2	239 996.90 €
Bureau Etude ICA Environnement	12 190.00 €
Divers travaux hors marché (EDF- EAU...)	15 000.00 €
TOTAL HT DU PROJET	267 186.90 €
	FINANCEMENT
Subvention Département	135 000.00 €
Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne	53 200.00 €
Commune	78 986.90 €



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Loire
LE DÉPARTEMENT



Naissances 2018





Il y a peu de temps, Albert nous a quittés, laissant un vide aussi terrible que douloureux au sein de notre commune.

Unanimement estimé et respecté, il était une des personnalités marquantes qui fait la richesse de l'institution communale.

Nous étions fiers et heureux de travailler au côté d'un homme qui incarnait si bien Mizérieux. Peut-on d'un mot résumer une vie ?, certes non, pourtant s'il fallait n'en retenir qu'un pour

éclairer la sienne, alors, sans hésiter, je dirai « Servir avec une grand S » Servir le bien commun, tel était son perpétuel souci.

De toute l'oeuvre accomplie par Albert, c'est sans doute la création et la mise en service de tous nos réseaux d'assainissement, fruit de ses efforts dont il était le plus fier, d'une grande utilité aujourd'hui.

Son inlassable activité à la tête de la municipalité depuis son premier mandat, il y a trente cinq ans, suffirait à justifier notre reconnaissance au personnage.

Usé par ces années au service de la commune, il avait décidé en 2001 de passer la main.

La Municipalité rend hommage à la mémoire d'un homme aussi humble que généreux et profondément attaché à sa commune, qui gardera de lui un souvenir impérissable.

Merci Albert de m'avoir fait connaître notre commune avec tous ces contours et de m'avoir fait découvrir le passé de Mizérieux.

Marcel

La lumière Brûle en toi
Et nos prières en ta mémoire résonnent d'espoir



Vers une réorganisation de la gestion des déchets

FOREZ-EST
communauté
de communes

Une gestion des déchets optimisée et durable

A ce jour, les services proposés aux habitants de Forez-Est concernant la gestion des déchets diffèrent encore selon votre communauté de communes d'origine. Cependant, ils vont peu à peu s'harmoniser, et évoluer afin de s'inscrire davantage dans une démarche globale d'optimisation pour une gestion durable (économique, technique, sociale et environnementale). De nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables et de gestion des 5 déchetteries seront appliquées au 1er janvier 2019.

Les performances de collecte des ordures ménagères résiduelles sont très correctes en 2017 : elles sont évaluées à 198 kg/hab. Mais des améliorations sont encore à réaliser, entre autres en poursuivant vos efforts de tri et en compostant vos déchets putrescibles.

Les déchèteries sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est

La Communauté de Communes de Forez-Est possède un réseau de 5 déchèteries situées à : Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul (à la sortie de Balbigny), Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières.

Au 1^{er} janvier 2019, les usagers de Forez-Est pourront se rendre à la déchèterie de leur choix.

A noter que pour des raisons de proximité, une convention d'accès avec Saint-Étienne Métropole permet aux habitants :

- de Veauche d'accéder à la déchèterie d'Andrézieux-Bouthéon
- d'Aveizieux d'accéder à la déchèterie de Saint-Héand
- d'Aveizieux, Bellegarde-en-Forez, Cuzieu, Rivas et Veauche d'accéder à la déchèterie de Saint-Galmier.

De plus, toujours au 1^{er} janvier 2019, les horaires d'ouverture de vos 5 déchèteries seront harmonisés :

	Basse saison (1 ^{er} avril au 31 septembre)	Haute saison (1 ^{er} octobre au 31 mars)
Lundi	14h00-17h00	14h00-18h30
Mardi	09h00-12h00 / 14h00-17h00	09h00-12h00 / 14h00-18h30
Mercredi	09h00-12h00 / 14h00-17h00	09h00-12h00 / 14h00-18h30
Jeudi	09h00-12h00 / 14h00-17h00	09h00-12h00 / 14h00-18h30
Vendredi	09h00-12h00 / 14h00-17h00	09h00-12h00 / 14h00-18h30
Samedi	09h00-12h00 / 14h00-17h00	09h00-12h00 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés	Fermé	

* La déchèterie de Panissières, dont la fréquentation est moins élevée, sera fermée tous les mardis matin, mercredis matin et jeudis matin.

En haute saison, les déchèteries fermeront plus tardivement, à 18h30.

Grâce à cette harmonisation, le volume d'ouverture moyen hebdomadaire des 5 déchèteries réunies va augmenter : 178,5 heures d'ouverture contre 165 heures actuellement (+13,5 heures).

Pour un meilleur accueil, la CCFE a décidé de mettre en place systématiquement 2 gardiens sur chacune de ses déchèteries.

Contact service déchets

Contact | 04 77 28 29 38

Site internet | www.forez-est.fr

Les déchèteries de Forez-Est

• **Déchèterie CHAZELLES-SUR-LYON**
Fond rivaud
42140 CHAZELLES-SUR-LYON
04 77 54 35 40

• **Déchèterie EPERCIEUX-SAINT-PAUL**
ZA Bois vert I
42110 EPERCIEUX-SAINT-PAUL
04 77 28 20 52

• **Déchèterie FEURS**
Les Prévoiriaux
42110 FEURS
04 77 26 51 92

• **Déchèterie MONTROND-LES-BAINS**
ZA Plancieux
42210 MONTROND-LES-BAINS
04 77 94 52 69

• **Déchèterie PANISSIÈRES**
Lieu-dit le roule
42360 PANISSIÈRES
04 77 28 11 78



Familles à énergie positive
engagées pour le climat !

Le soleil, un pari gagnant pour Forez-Est

La Communauté de Communes de Forez-Est a mis en ligne un cadastre solaire qui permet à chacun de visionner gratuitement le potentiel solaire de sa toiture, afin d'encourager les habitants et les entreprises à équiper leurs toitures de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques, qui se révèlent des solutions séduisantes pour réduire sa consommation.

Pour cette opération, portée par la Communauté de Communes dans le cadre du Plan climat et en lien avec l'ambition Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV), la collectivité a sollicité la startup In Sun We Trust pour créer une plateforme dernière génération et accompagner gratuitement les propriétaires tout au long de leur projet :

- En quelques clics, vous pouvez vérifier si la toiture de votre bâtiment est adaptée : l'outil vous guide à travers les aspects techniques et réglementaires et vous présente toutes les options possibles.
- In Sun We Trust vous met également en relation avec les installateurs locaux les plus adaptés au projet ayant fait au préalable l'objet d'une sélection rigoureuse. Le professionnel sélectionné s'occupe ensuite des démarches administratives et réalise le chantier.

- Après les travaux, In Sun we Trust assure un suivi, et vérifie notamment la productivité des panneaux solaires six mois et un an après la réalisation la livraison.

Pour accéder au cadastre solaire : <https://loire.insunwetrust.solar/>

Attention aux démarchages abusifs

Aucun démarchage n'est réalisé par la société InSunWe-Trust : les particuliers ne sont contactés qu'après avoir renseigné leurs coordonnées sur le site.



Les services de l'office de tourisme Forez-Est



souvenirs...produits locaux...livres...
topoguides...cartes cadeaux...

Achetez les produits de Forez-Est

Bougie parfumée, cravates en soie,
bijoux, vêtements en mohair, poterie, pâte
à tartiner, huile, miel, bière, souvenirs,...

LES DÉTOURS
DE FOREZ-EST

Réservez
votre visite sur
www.resa-forez-est.com

Faites un détour par chez nous !

À travers des visites ou des découvertes insolites ou pittoresques...l'âme de Forez-Est vous sera dévoilée ! Nous organisons pour vous un programme de visites pour toute la famille

- Visites insolites
- Spéciales familles
- Villes et villages, patrimoine culturel et naturel
- Visites d'entreprises / Terre de tisseurs
- Balades accompagnées



spectacle...concert...théâtre...
sport...conférence...cartes de pêche

Réservez et retirez vos billets

Billetterie locale

Événements de Forez-Est
Le Château du Rozier à Feurs
Le Théâtre du Forum à Feurs
Les Foréziales à Montrond-les-Bains
L'école à Veauce

Événements de la Loire
Nuits de la Bâle à la Bâle d'Urfé
Le KFT à Saint-Galmier

Billetterie nationale

Concerts / Spectacles
Halle Tony Garnier à Lyon
Zénith de Saint-Etienne
AccorHotels Arena à Paris
Stade de France

Événements sportifs nationaux
Festivals en France



Services disponibles dans les
bureaux d'information touristique de Forez-Est
à Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières
et en ligne sur www.forez-est.com - 04 77 26 05 27 - 04 77 94 64 74

je m'inscris
sur les listes
électorales
avant le
31 déc.



Les habitants doivent élaguer les végétaux en bordures des voies publiques et privées de manière à ne pas gêner la circulation, et masquer les panneaux de signalisation.



Responsabilité
Respect de bon voisinage
Cohabitation
Tranquillité publique
Sécurité



Recensement Militaire

Les jeunes filles et hommes
qui atteignent 16 ans dans
l'année doivent venir se faire
recenser en Mairie.



Je veille



NOUVEAU

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères
s'effectue
les mercredis matin
1 semaine sur 2
à partir du 1^{er} janvier 2019



Les personnes possédant des concessions funéraires de 30 et plus dans le cimetière, dont le délai arrive à expiration, doivent se présenter en mairie pour procéder à leur renouvellement. L'entretien des concessions sont de la compétence des familles, et les espaces communs à la charge de la commune.